

Réf.: CV/D46-2016

## **DÉLIBÉRATIONS**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 mai 2016 - Convocation du 17 mai 2016

Compte rendu affiché le 3 juin 2016 Présidente de séance : Valérie GI ATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Claire POINT, Michel HU, Tameur GUENNAT, Maria DA SILVA PIRES, Nadine DUPLOT, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Yves ARTETA,

Andrée MANGUELIN, Vincent VIVO.

Absents représentés

Présents .

Hélène SORREL-DUNAND par Claire LEBAHAR; Christine PERRIN-ESSERTAISE par Marine MATHEY; Marc GRAZIANA par Gilbert PETITJEAN; Jamila HARZALLAH

par Sylviane CARISSIMI; Vincent VIVO par Patrick RACHAS.

Nombre de	e conseillers
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

## **Objet**: Subventions aux groupes scolaires

La commune soutient les enseignants des écoles maternelles et élémentaires publiques par le biais de financement dédiés. Chaque année, sont ainsi inscrits au budget primitif des crédits spécifiques pour les dépenses de fonctionnement des écoles (fournitures administratives, petits équipements...).

Par ailleurs, l'attribution de subventions aux écoles publiques est proposée suivant des principes posés en Commission Éducation et en fonction des demandes des écoles. Les subventions concernées sont : les crédits libres d'utilisation pour les actions éducatives ; les subventions pour le financement des transports des sorties scolaires ; les financements pour les actions pédagogiques proposées par les équipes enseignantes.

Afin que les groupes scolaires puissent mener à bien les diverses actions prévues, il est proposé de voter les crédits suivants:

	Subventions Actions pédagogiques	Subventions Crédits libres	Subventions Transport
Maternelle Prévert	318€	636€	400€
Maternelle Guimet	405€	642€	400 €
Groupe scolaire Benoît Bony	1 000 €	846€	800 €
Élémentaire Tatière	1035€	774 €	600€
Élémentaire Guimet	2100€	918€	600 €

## Le Conseil Municipal à l'unanimité:

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe Délégué e
- VU le Code de l'Éducation et notamment ses articles 212-4 et 212-5
- VU le budget communal,
- ADOPTE l'attribution des subventions suivantes :

	Subventions Actions pédagogiques	Subventions Crédits libres	Subventions Transport
Maternelle Prévert	318€	636 €	400 €
Maternelle Guimet	405 €	642€	400 €
Groupe scolaire Benoît Bony	1 000 €	846 €	800€
Élémentaire Tatière	1035€	774 €	600 €
Élémentaire Guimet	2100€	918€	600 €

AUTORISE Madame le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville-Sur-Saône, le 26 mai 2016 Le Maire, Valérie GLATARD

Acte rendu exécutoire après

HOTELYDE VILLE

Dépôt en Préfecture le 30/05/2016 Publication ou affichage le 30/05/2016

Walerie GLATARD, Maire.

Mace du 8 mai 1945 - BP 0135 69582 Neuville-sur-Saône Cedex Téléphone: 04 72 08 70 00

Télécopie : 04 78 91 26 92

www.mairie-neuvillesursaone.fr accueil@mairie-neuvillesursaone.fr